



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Luxembourg, le

29 AVR. 2022

SIDEN
Bleesbruck
L-9359 Bettendorf

N/Réf.: 96679-M
V/Réf.: IP/10165

Madame, Monsieur,


En réponse à votre requête du 21 février 2022 par laquelle vous sollicitez la prorogation de l'autorisation 96679 du 24 août 2020 relative à la modernisation et la transformation d'un bassin d'orage à Welscheid sur le territoire de la commune de BOURSCHEID, section D de WELSCHEID (Waarkstrooss), j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je fais droit à votre demande en prorogeant l'autorisation précitée pour la durée d'un an à partir du 24 août 2022.

Toutes les conditions de l'autorisation 96679 du 24 août 2022 restent entièrement applicables.

La présente vous est accordée sans préjudice d'autres autorisations et du droit de superficie éventuellement requis.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Ministre de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable



Gilles Biver
Conseiller de Gouvernement 1^{ère} classe

Copies pour information :
- Arrondissement CENTRE-EST
- Commune de BOURSCHEID
cn@mev.etat.lu Tél. (+352) 247-86811

Adresse postale:
L-2918 Luxembourg

www.emwelt.lu
www.gouvernement.lu